

REGLEMENTS

Règles de désignation des jurys et d'application des règlements techniques pour le départ et le chronométrage

Se référer aux pages du spécial règlement FFN pages 58 à 63

Précisions pour les compétitions régionales

La date limite d'engagement est la date à laquelle les engagements doivent être saisi sur EXTRANAT.

Le prix de l'engagement se monte à 3,50€.

Les règles d'engagement doivent être respectées (en particulier pour les séries d'appartenance, les catégories d'âge ou les règles de qualification).

Officiels :

Chaque club qui engage des licenciés sur une compétition doit fournir au moins **un Officiel, deux** pour un **nombre de nageurs supérieur à 10** pour chaque réunion. Tout manquement à cette règle sera sanctionné par une amende de 50 euros par réunion.

Les cas particuliers de manquement à cette règle (par exemple organisation sur plusieurs lieux de compétitions le même jour avec un club organisateur) seront traités par le Bureau

De même, dans le cadre des **compétitions comportant séries et finales**, les clubs qui ne **déclareraient pas les forfaits** de leurs nageurs pour les finales se verront sanctionner d'une **amende de 50 euros**.

Regroupements et stages :

Le Comité Régional a plus particulièrement en charge la gestion des catégories minimales et cadettes, en particulier pour la Coupe de France des Régions. Dans cet esprit la Commission Natation a bloqué des périodes pour des regroupements et stages.

Pour des raisons techniques ou financières ces stages pourront être déplacés ou annulés.

Les entraîneurs des clubs susceptibles d'avoir des nageurs qualifiés en sélection régionale sont informés qu'à défaut d'exiger des nageurs une préparation spécifique pour ces compétitions, il leur sera demandé de participer en bonne condition et surtout dans un esprit sportif de dépassement de soi.

PRINCIPES DE QUALIFICATION 2011

Si la notion de série reste toujours vivante, l'appartenance à une série ne donne plus de **qualification systématique pour un niveau de compétition, à l'exception de la série NATIONALE 1 SENIOR** qui vaut qualification directe pour les Championnats de France NAT 1.

Appartenance à une série

Nota : Pour appartenir à une série, il faut réaliser deux performances sur deux épreuves distinctes de la grille de série correspondante lors des compétitions de Référence.

Les compétitions de REFERENCE permettant d'appartenir à une série sont :

- Championnats de France Nationale 1
- Championnats de France Nationale 2
- Championnats de France de catégories d'âges
- Championnats de France des jeunes
- Coupe de France des Régions Minimes et Cadets
- Championnat Interrégional
- Trophée L.ZINS (Finale Natathlon Benjamin)
- Championnat régional
- Les compétitions internationales.

Les meetings de qualification de Janvier à Mars

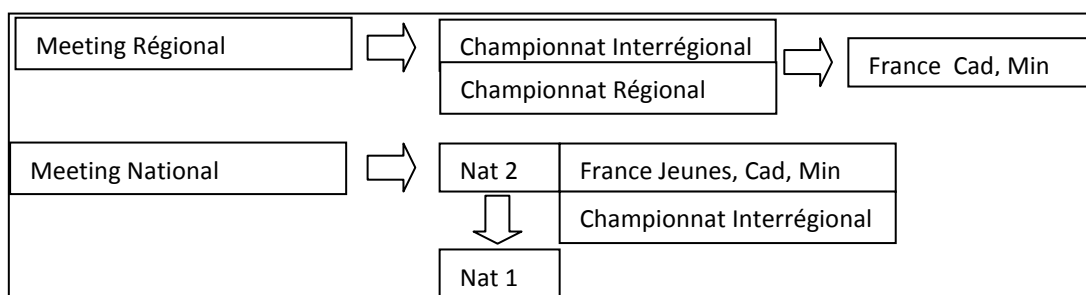
Ils permettent de se qualifier aux compétitions de référence. Ils ne sont pas de référence.

Ouverts aux 14 ans et plus uniquement.

Deux niveaux de meeting :

Les meetings Régionaux Qualificatifs : Permettent l'accès au Championnat Interrégional uniquement

Les meetings Nationaux Qualificatifs : Permettent l'accès aux compétitions nationales



Les Meetings Régionaux Qualificatifs : 20 Janvier au 27 Mars 2011

- L'accès à ces meetings est possible : D'octobre à **Décembre** :

A partir des compétitions régionales du premier trimestre en réalisant les performances des grilles de qualification éditées par chaque comité régional organisant ces meetings.

Les clubs devront donc prendre les renseignements et les conditions d'accès sur les sites des comités organisateurs avant la clôture des engagements.

- Le Comité de Provence ne peut être tenu pour responsable des modifications et changements qui pourraient intervenir pour ces compétitions.

Les nageurs ne peuvent pas se qualifier aux meetings nationaux à partir des meetings régionaux qualificatifs de la période janvier à mars.

- La période dédiée à ces meetings : Du **21 janvier au 27 Mars 2011**

Les Meeting Nationaux Qualificatifs : 21 Janvier au 13 Mars 2011

L'accès à ces meetings est possible de deux façons :

Au cours de la saison sportive précédente :

Avoir réalisé au moins une performance de la grille **MEETING NATIONAL** par année d'âge en bassin de 50 m.

- **De septembre à décembre**

Avoir réalisé au moins une performance de la grille **numéro 2** tous bassins confondus.

Les nageurs présents dans l'annuaire des qualifiés aux meetings nationaux à compter du **1er janvier 2011** pourront s'engager dans les épreuves de leurs choix. Ils ne seront pas limités en nombre d'engagements

Les nageurs qualifiés à ce niveau n'ont pas accès aux meetings régionaux.

Les engagements s'effectueront à partir des performances réalisées en bassin de 50 m jusqu'à N-2 (N = une saison). En cas d'absence de performance, le nageur sera engagé au temps symbolique (59:59.99).

GRILLES DE QUALIFICATION

Championnats de France N2

Dames	EPREUVES	Messieurs
14 ans et plus		14 ans et plus
0.2811	50 Nage Libre	0.2469
1.0077	100 Nage Libre	0.5402
2.1165	200 Nage Libre	1.5855
4.3565	400 Nage Libre	4.1203
9.2779	800 Nage Libre	8.4682
18.0804	1500 Nage Libre	16.4166
0.3230	50 Dos	0.2862
1.0934	100 Dos	1.0195
2.2826	200 Dos	2.1421
0.3603	50 Brasse	0.3116
1.1861	100 Brasse	1.0895
2.4837	200 Brasse	2.3112
0.3003	50 Papillon	0.2638
1.0708	100 Papillon	0.5911
2.2892	200 Papillon	2.1267
2.3068	200 4 Nages	2.1392
5.1593	400 4 Nages	4.4583



Catégories d'Age - Saison 2010/2011

AVENIRS	9 ans et moins	2002 et après
POUSSINS	10 et 11 ans	2001 - 2000
BENJAMINS	12 et 13 ans	1999 - 1998
MINIMES	14 et 15 ans	1997 - 1996
CADETS	16 et 17 ans	1995 - 1994
JUNIORS	18 – 19 – 20 ans	1993 – 1992 - 1991
SENIOR	21 ans et plus	1990 et avant
MAÎTRES	25 ans et plus	1986 et avant